

Elections professionnelles agricoles 2025

Viticulture en Gironde



Confédération Paysanne
Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs
Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Comment en est-on arrivé là ?

Depuis 20 ans, l'interprofession est dirigée par la même équipe. Elle a eu un soutien sans faille de l'Etat pour prendre toutes les mesures souhaitées.

Depuis mars 2018, la commercialisation des vins de Bordeaux dégringole. Le CIVB a refusé de voir cette réalité en face, alors même que c'était ses propres chiffres. Son mot d'ordre a été de maintenir sa politique expansionniste de restructuration du vignoble / modernisation des chais qui a poussé encore à l'endettement.

En juin 2020, dans un document écrit, la Conf' de Gironde chiffrait à 30 000 ha les vignes qui n'avaient plus de marché. A l'été 2022, la pétition du Collectif Viti33 demande un « plan social », l'arrachage de 15000 ha avec une prime de 10000 euros par hectare. Rien de tout cela n'a vraiment été pris en compte alors qu'il y avait le feu. Cela signe donc un échec complet de cette équipe et de ce système qui a ruiné notre marque collective en 20 ans.

Pourquoi nous demandons la dissolution du CIVB ?

Parce que ...

- Les comptes du CIVB ne sont pas publics. On sait combien touche le président de la République mais pas le président du CIVB !
- L'adhésion des appellations au CIVB est automatique et obligatoire contrairement aux autres interprofessions, où les ODG peuvent choisir d'en faire partie ou pas.
- Les cotisations ne sont pas proportionnelles au prix de vente.
- Le Négoce a une place disproportionnée. Même ceux qui ne vendent que 10% de Bordeaux ont une voix délibérative. C'est le Négoce qui a poussé à planter plus que de raison.
- Des membres du négoce de Bordeaux ont trempé dans des fraudes sur les vins sans qu'aucun ménage n'ait été fait, malgré le tort causé. Un membre du Bureau du CIVB est toujours en place après sa condamnation en correctionnelle !
- Le négoce n'a aucune idée des coûts de revient côté producteurs. Ces coûts de revient ne sont même pas communiqués aux acheteurs.

La liste est longue des problèmes mais aucune remise en cause n'est prévue. C'est pourquoi le plus simple est de dissoudre cette instance vermoulue et principalement parasitaire. Cette dissolution nécessite des Etats Généraux de la viticulture de Bordeaux pour refonder un outil collectif.

Nos propositions pour la viticulture



Pour du changement dans la viticulture

Je vote Confédération paysanne

- Pousser pour la dissolution du CIVB pour refonder une interprofession qui défend les intérêts de TOUS ses membres en rééquilibrant le rapport de force entre producteurs et négoce
- Soutenir la réorganisation de la filière viticole pour qu'elle soit plus démocratique dans sa gouvernance en organisant des états généraux de la viticulture
- Instaurer des prix planchers pour la vente du vin qui tiennent compte des coûts de production
- Gérer les stocks de vin qui vont arriver sur le marché pour éviter qu'ils n'écrasent encore plus les prix
- Proposer un véritable accompagnement personnalisé pour aider les viticulteurs à diversifier leurs production
- Négocier des aides financières auprès des pouvoirs publics pour la diversification des viticulteurs
- Construire avec les pouvoirs publics une stratégie de gestion du foncier libéré par l'arrachage pour le rendre exploitables pour d'autres productions